



Pension alimentaire jamais versé

Par **kader**, le **22/11/2010** à **10:31**

Bonjour, je m'adresse à vous afin d'avoir quelque conseil pour un ami qui semble un peu perdu depuis divorce. Son divorce a lieu en septembre 2009 et mon ami a eu la garde de ses enfants ainsi qu'une pension alimentaire qui devrait être versée par son ex-épouse qui n'a jamais été versé. Avant son divorce, il avait ouvert sa propre société mais qui n'a pas du tout fonctionné donc pas de ressource et se retrouve sans rien. Comment peut-il obtenir sa pension alimentaire auprès de son ex-épouse? Peut-il perdre la garde de ses enfants? Merci de bien vouloir me répondre. Kader

Par **Marion2**, le **22/11/2010** à **11:35**

Bonjour, Votre ami doit contacter un huissier avec le jugement de divorce afin de procéder à un recouvrement. Les frais d'huissier seront à la charge de l'ex-épouse de monsieur. S'il est sans revenu, qu'il contacte une Assistante Sociale et la CAF. Rien ne l'empêche également de s'inscrire dans les agences d'intérim, tout en cherchant un travail stable.